

Foix, le 26 janvier 2022



**Monsieur le Sénateur de l'Ariège**  
**Jean-Jacques MICHAU**

11 Cours du Jeu du Mail  
09500 MIREPOIX

## **La baguette à 0,29 € : une provocation qui entrainera des conséquences graves sur le tissu socio-économique français...**

Monsieur le Sénateur,

A grand renfort de média, le Groupe Leclerc via son dirigeant a récemment lancé une campagne de communication indiquant son intention de bloquer à 0,29 € le prix de la baguette de pain pendant six mois. « Il y a des symboles qu'il faut défendre » explique le Groupe Leclerc, qui se prétend défenseur du pouvoir d'achat.

Les artisans boulangers fournissent depuis toujours des produits accessibles à leurs clients. Deux facteurs témoignent de cette accessibilité : l'évolution de son « coût moyen » qui selon l'INSEE, a moins progressé que l'inflation sur les 20 dernières années et « l'indice baguette », qui compare son prix par rapport au salaire minimum : en 2021, on travaille en moyenne deux fois moins qu'en 1970 pour acheter une baguette (5,2 minutes contre 10,2 minutes). **Ainsi depuis cinquante ans, la baguette pèse de moins en moins sur le budget des Français.**

Votée par le Parlement en octobre dernier, la loi Egalim 2 garantit une meilleure prise en compte des coûts de production des agriculteurs avec la construction en marche avant du prix. Alors que près d'un quart de la surface arable française est plantée en blé tendre, **il serait inconscient de mettre en péril les revenus de milliers d'agriculteurs et de tous les acteurs de la filière avec un prix cassé et bloqué de manière totalement arbitraire et superficielle.**

Contrairement à l'objectif de défense du pouvoir d'achat affiché, ce coup médiatique ne profitera pas aux Français sur le long terme. Six mois, et ensuite ? **Appuyée sur des budgets de communication famineux, produit d'appel dont la marge sera récupérée par ailleurs sur un assortiment très large, la baguette à 0,29 € est un cheval de Troie médiatique que le Groupe Leclerc souhaite utiliser pour porter atteinte à la concurrence des boulangeries artisanales et nuire aux filières agricoles de qualité.**

Comme cela a déjà été fait contre d'autres professions, cette campagne, démagogique et destructrice de valeur pour toute la filière blé-farine-pain, ne vise-t-elle autre chose que de permettre au Groupe Leclerc de mieux pousser son avantage afin de gagner toujours plus de parts de marché ?

Les boulangeries artisanales, essentiellement des TPE, ont moins de leviers que la grande distribution qui n'a que faire de leur présence dans la proximité, de la vitalité économique des territoires et des filières et les nargue dans le contexte actuel d'augmentation du prix du blé et de hausse des coûts de production (énergie, salaires, etc.).

.../...

La CNBPF est membre de l'U2P de l'Ariège



**Les économies d'échelles ne sont pas comparables.** Pour autant, les prix n'explorent pas dans nos commerces, les artisans tiennent la barre avec un grand sens des responsabilités.

Quel sens et quelle valeur souhaitons-nous donner à l'irrigation du commerce dans la proximité, à notre alimentation de qualité, aux savoir-faire et à la formation de ceux qui la produisent ? **La grande distribution a aussi une responsabilité sociétale sur ces sujets et le Groupe Leclerc ne s'en soucie manifestement guère.**

Loin des coups médiatiques, les artisans boulangers continueront de servir leurs concitoyens en leur proposant des produits de qualité accessibles. Commerce de proximité par excellence et vecteur de lien social, la boulangerie artisanale ne cèdera pas à cette guerre des prix dissymétrique.

Au contraire, **cette attaque de la grande distribution, destructrice de valeur pour tous, légitime d'autant plus la démarche lancée collectivement par les artisans boulangers dans le but d'inscrire les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.** Au-delà des symboles, les artisans boulangers continueront de défendre les vraies valeurs collectives.

Je souhaite donc vous témoigner de notre combativité face à cette provocation et vous réitérer, au nom des 33 000 artisans boulangers de France dont plus de cent cinquante artisans dans le département de l'Ariège, nos remerciements pour votre soutien à notre profession et à son image.

Veillez agréer, Monsieur le Sénateur, mes plus cordiales salutations.

**Le Président de la CNBPF de l'Ariège**



**Anthony PAROLIN-MAURETTE**